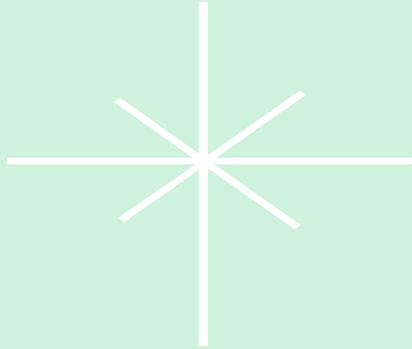


**PROCÉDURE D'ADMISSION
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

www.parcoursup.fr

2023-2024



CIO de Nogent

124, boulevard de Strasbourg
94 140 Nogent-sur-Marne

Tél. 01.48.76.04.10

Fax. 01.48.76.66.34

E-mail: cio.nogent@ac-creteil.fr

Corine Tissier, Psy EN EDO
reçoit les élèves et les familles

au lycée : mardi (journée)
+ ½ journée variable

au CIO : mercredi (après-midi)

corine.tissier.psyen@gmail.com

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi,

jeudi et vendredi:

9h-12h30 et 13h30-17h

et jusqu'à 19h le mercredi

(9h30-16h30 pendant les
vacances scolaires)

SOMMAIRE

- ➔ Formations concernées
- ➔ Calendrier et moteur de recherche
- ➔ **Étape A** – 17 janvier > 14 mars : Saisie des vœux (statut étudiant)
- ➔ **Étape B** – 17 janvier > 03 avril : Finalisation des candidatures et validation des vœux
- ➔ **Étape C** – 30 mai > 12 juillet: Réception des propositions d'admission, réponse par les candidat·es et inscription dans les établissements
- ➔ **Étape D** – 11 juin > 12 septembre : Phase complémentaire
- ➔ Dossier Social Etudiant

PHASE PRINCIPALE

Le calendrier 2024 en 3 étapes



**Formulation des vœux en apprentissage
du 17 janvier au 12 septembre 2024**

Parcoursup concerne



➔ Les formations universitaires:

- Licences universitaires, dont parcours PASS et L.AS ●
- Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) ●

➔ Les formations dites « sélectives »:

- CPGE ●
- BUT ●
- BTS
- DN MADE ● et autres formations artistiques ou de la culture (en école d'art ou de design)
- Écoles d'ingénieurs ou de commerce
- Écoles d'architecture
- Écoles « vétérinaire » ●
- Cursus master en ingénierie (CMI) ●
- Formations paramédicales (en IFSI ou en écoles) et en travail social (en EFTS ou en écoles)
- Licences sélectives (à capacité contrainte, double licence, licence professionnelle...)
- IEP de province et dans le réseau « Sciences Po »
- Formations en sport (DEUST; BPJEPS...)
- Mentions complémentaires, etc.

➔ Alternance possible pour

- BTS, BUT,
- Formations complémentaires, etc.

MOTEUR DE RECHERCHE

Depuis le 20 décembre

Rechercher une formation

De nouvelles formations en apprentissage sont intégrées progressivement.

Rechercher une formation, un domaine d'étude, un lieu géographique...

Ex: BTS droit Lyon

Rechercher

Taux d'accès par type de bac

Tous

Filtres

Types d'établissement

- Publics (13167)
- Privés sous contrat (4424)
- Privés enseignement supérieur (1204)
- Privés hors contrat (3487)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (9022)
- Formations hors apprentissage (13260)

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM (12524)
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie (72)
- CPGE (938)
- DCG (160)
- DEUST (141)

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Université de Corte (20)

Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais

PLACES DISPONIBLES : 55 TAUX D'ACCÈS : 90 %

Voir la formation

Formations similaires

Public

Université de Caen Normandie (14)

Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Italien

PLACES DISPONIBLES : 75 TAUX D'ACCÈS : 100 %

Voir la formation

Formations similaires

Voir toutes les autres formations (845)



MOTEUR DE RECHERCHE

Filtres

× Effacer les filtres

Types d'établissement

- Publics (5)
- Privés sous contrat (0)
- Privés hors contrat (0)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (3)
- Formations hors apprentissage (4)

Types de formation

- BTS - BTSa - BTSM (7)
- BUT (0)

Mentions/spécialités

- BTS - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux (0)
- BTS - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux (7)

Aménagement

- autre *

7 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Lycée des Métiers Dorian - CFA académique de Paris (Paris 11e Arrondissement - 75)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux - en apprentissage

PLACES DISPONIBLES : 15

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur

Public

Lycée des Métiers Dorian (Paris 11e Arrondissement - 75)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

PLACES DISPONIBLES : 24 TAUX D'ACCÈS : 17%

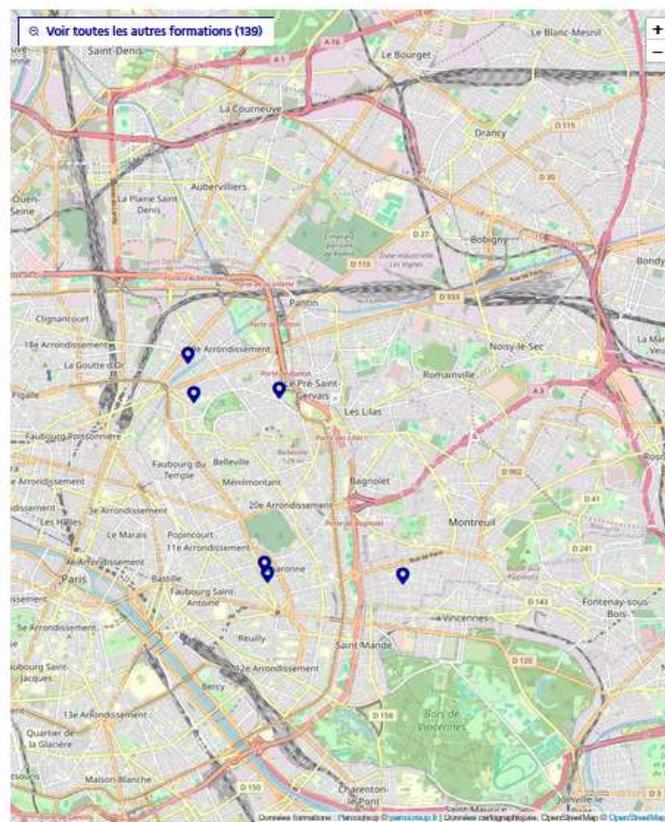
[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur

Public

Lycée Henri Bergson-Jacquard (Paris 19e Arrondissement - 75)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux

PLACES DISPONIBLES : 24 TAUX D'ACCÈS : 31%



Filtres

× Effacer les filtres

Types d'établissement –

- Publics (1)
- Privés sous contrat (0)
- Privés hors contrat (0)

Apprentissage –

- Formations en apprentissage (0)
- Formations hors apprentissage (1)

Types de formation 1 –

- BTS - BTSA - BTSM (1)
- BUT (0)

1 formation correspond à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence 

Public 

Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux

PLACES DISPONIBLES : 24 TAUX D'ACCÈS : 22 % 

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur 

Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux,
Electronique - Option B : Electronique et réseaux

COMPÉTENCE STRUCTURE

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques	Comprendre les critères d'analyse des candidatures	Consulter les modalités de candidatures	Accéder aux chiffres clés de la formation	Connaître les diplômés	Contactier et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Le BTS CSE1 propose deux options :

- l'option A : Electronique et réseaux (ER) : compétences voisines de la commande rapprochée, de l'usage des composants complexes, de la pré-industrialisation des dispositifs électroniques, de leur maintenance, et de la mobilisation des moyens de télécommunication dans les couches de bas niveau.

enseignement professionnel : 20h dont 17h d'électronique, 4h de physique et 4h de co-enseignement

Physique 2h de cours et 2h de TP

Mathématiques 2h de cours

Français, Anglais 5h au total

11 2h d'AF en groupe

[Voir la fiche Onisep](#)

Certification



A savoir

Journée Portes Ouvertes [en vidéo](#)

de 09:00 à 12:00

→ En Présentiel

Commentaire de l'établissement :

Ces JPO s'adressent exclusivement aux élèves et étudiants souhaitant découvrir nos formations post-bac.

Information : Bourses de l'enseignement supérieur

L'inscription dans cette formation permet de demander une bourse sous conditions de critères sociaux à l'aide de dossier social étudiant.

Frais de scolarité

Par année

Aucun frais

Par année pour les étudiants boursiers

Aucun frais

Seul l'indication contraire les sommes indiquées sont en euros

JPO
03
février
2024

Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux,
Electronique - Option B : Electronique et réseaux

FORMATION SÉLECTIVE

Partager la page



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Accéder aux chiffres
clés de la formation



Connaître les
débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

- ✓ **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : statut de l'établissement, contenus et organisation des enseignements, dispositifs pédagogiques, **frais de scolarité**, dates des JPO...
- ✓ **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** : résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements..., avec leur degré d'importance
- ✓ **Consulter les modalités de candidature** : conditions pour candidater, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- ✓ **Accéder aux chiffres clés de la formation** : résultats de l'admission en 2023 et résultats de la phase d'admission, indicateurs de réussite / insertion professionnelle
- ✓ **Connaître les débouchés professionnels**: possibilités de poursuite d'études / perspectives professionnelles
- ✓ **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts des référents de la formation, en particulier le référent handicap

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

1

Éléments nécessaires pour le dossier

- **Numéro INE** (Identifiant National Élève)
- **Courriel valide**
- **Numéro de téléphone portable** (recommandé)

INE
Identifiant National Élève =
10 chiffres + 1 lettre

(Avis d'imposition des parents pour la simulation de bourse)



Attribution

d'un **numéro d'inscription** et
choix d'un **mot de passe**
nécessaires pour chaque connexion

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

1

Création du dossier électronique

A- Création d'un compte

B- Dossier-candidat

Votre dossier candidat

Dossier n° 1058691 : complété à 80 %

Mon profil

- Identification
- État Civil
- Coordonnées
- Représentants légaux
- Informations bourses
- Besoins spécifiques
- Sportif Artiste

Ma scolarité

- Scolarité
- Baccalauréat

Mes activités

- Activités et centres d'intérêt

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

2

Saisie des vœux

✓ Qu'est-ce qu'un vœu?

2 types de vœux

- vœu « simple », soit une spécialité + un établissement
- vœu « multiple », soit un vœu « *spécialité* »,
composé de plusieurs sous-vœux « *établissement* »

✓ Combien de vœux et sous-vœux?

- **10 vœux maximum (multiple ou non)** en formation sous statut **étudiant**
- **20 sous-vœux maximum**

✓ Formulation sans hiérarchisation



**Après le 14 mars, plus aucun
vœu ne pourra être saisi**

Formation en alternance

- ✓ Liste indépendante
de 10 vœux max. (soit
20 sous-vœux max)
- ✓ Saisie du 17 janvier
au 12 septembre

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

2

Saisie des vœux

PUBLIC



Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux,
Electronique - Option B : Electronique et réseaux

+ Ajouter à ma liste de vœux

Partager la page



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Accéder aux chiffres
clés de la formation



Connaître les
débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

2

Mon profil

Ma scolarité

Mes vœux

Tableau de bord

Vœux

Vœux en apprentissage

Préférences et autres projets

Année de césure

Ajout d'un vœu

Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B :
Electronique et réseaux

Lettre de motivation

Je souhaite saisir la lettre de motivation pour cette formation :

- Maintenant
- Plus tard (à rédiger d'ici le 03/04/2024 23:59 heure de Paris)

Pièces complémentaires

Pour confirmer vos vœux, vous devez téléverser dans Parcoursup la pièce suivante :

- Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études (facultative)

Cette pièce sera à déposer pour compléter votre vœu une fois celui-ci enregistré.

Enregistrer

Retour

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

2

Voeux

[? Formulation des vœux, je teste mes connaissances](#)

Tableau de bord

Vœux et sous-vœux formulés sous statut étudiant

- ★ 1/10 vœu
- ☆ 1/20 sous-vœux [?](#)

[Ajouter une formation via la carte](#)

★ **Voeu multiple national : BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux**

☆ Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux

Type

BTS - BTSA - BTSM

Info

**DOSSIER INCOMPLET
OU NON CONFIRMÉ**

État

Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer.
Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 03/04/2024.

[Voir le détail](#)

[Ajouter une formation via la carte](#)

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

Focus sur les vœux multiples

→ Les principes communs aux vœux multiples :

- > un vœu multiple **ne compte que pour un seul vœu** dans le total des vœux d'un candidat
- > le candidat **peut choisir de candidater sur tout ou partie des sous-vœux** qui composent le vœu multiple
- > les sous-vœux d'un vœu multiple ne sont **pas ordonnés**
- > le candidat **peut recevoir autant de propositions d'admission qu'il a formulé de sous-vœux**

Jusqu'à 10 sous-vœux par vœu dans la limite des 20 sous-vœux

BTS/BTSA, BUT, DN MADE, CPGE*, DNA, DCG, EFTS

* Une demande avec ET sans internat compte pour 1 seul sous-vœu

Nombre de sous-vœux non limité et non comptabilisé

PASS Ile-de-France

1 vœu avec choix d'un ou plusieurs UFR

- Écoles d'ingénieurs, de commerce ou de management
- Écoles vétérinaires
- IEP & réseau « Sciences Po »

1 vœu « concours », choix d'une ou plusieurs écoles.

IFSI et autres formations paramédicales

5 vœux maximum par type de formation à l'échelle territoriale

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

Exemple de vœux multiples

- ➔ Les **BTS** et les **BUT** sont **regroupés par spécialité** et les **DN MADE** **par mention à l'échelle nationale**. Chaque établissement proposant une même spécialité/mention correspond à un sous-vœu comptabilisé du vœu multiple
- ➔ Pour candidater, la·le lycéen·ne formule un vœu multiple et peut sélectionner **jusqu'à 10 sous-vœux maximum pour chaque vœu**

Exemple :

- Vœu BUT Génie Mécanique et Productique à l'IUT de Cachan
l'IUT d'Évry
l'IUT de Saint-Denis } soit 3 sous-vœux

-Vœu BTS Conception de Produits Industriels aux lycées Dorian (Paris)
L. Armand (Nogent)
Diderot (Paris)
Voillaume (Aulnay) } soit 4 sous-vœux

-Vœu DN MADE Objet spé. Design de produits & services à l'ENSAAMA (Paris)
spé. Designer concepteur au lycée A. Colas (Nevers - 58) } soit 2 sous-vœux.

- Concours Puissance Alpha ESTIA
Junia HEI } soit 1 vœu

Au total
4 vœux et
9 sous-vœux mais
11 candidatures

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

Exemple de vœux multiples en CPGE

- ➔ Les CPGE sont regroupées par voie à l'échelle nationale.
- ➔ La demande d'une CPGE d'un même établissement avec **ET** sans internat compte pour un seul sous-vœu.
- ➔ Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut sélectionner **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.
- ➔ **Exemple** : 1 vœu CPGE « MPSI » (Mathématiques, physiques et sciences de l'ingénieur)
 - Au lycée A à Paris sans internat
 - Au lycée B à Paris sans internat
 - Au lycée C à Marseille
 - . Avec internat
 - . Sans internat
 - Au lycée D à Rouen
 - . Avec internat
 - . Sans internat

soit 1 vœux
et 4 sous-vœux
soit 4 candidatures

Étape A

Inscription et saisie des candidatures
du 17 janvier au 14 mars

→ Questionnaire d'auto-évaluation obligatoire pour

- la **licence de Droit**
- **14 licences de sciences** (informatique, mathématiques, physique, chimie, physique-chimie, SV, ST, SVT, électronique-énergie électrique et automatique, mécanique, génie civil, sciences & technologie, sciences pour la santé et sciences pour l'ingénieur)
- **Résultats non transmis aux établissements**, mais attestation de passation à verser au dossier de candidature

→ Spécificités pour la voie professionnelle et technologique en STS et BUT

- un nombre de **places en BTS est réservé aux bacheliers professionnels**
- un nombre de **places en BUT est réservé aux bacheliers technologiques**

→ Année de césure directement après le bac

- possibilité de suspendre temporairement une formation pour une durée **allant d'un semestre à une année universitaire**
- la **demande** de césure est faite **lors de la saisie des vœux**, mais l'information n'est portée à la connaissance de l'établissement que lors de l'inscription administrative
- la césure n'est **pas** accordée **de droit** et un entretien peut être organisé avant décision et signature d'une **convention entre le candidat et l'établissement**
- Si la césure est acceptée, la-le lycéen est bien **inscrit·e dans la formation**, bénéficie du **statut étudiant** pendant toute la période et a un **droit de réintégration** à l'issue de la césure

Étape B

Finalisation des dossiers de candidature et validation des vœux
du 17 janvier jusqu'au 03 avril

1

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CHAQUE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Les bulletins scolaires de 1^{ère} et de Tle (sauf 3^e tri. ou 2^e sem.)
- La **fiche Avenir** transmise par le lycée : résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement
- Les informations **obligatoirement** transmises dans l'espace « **Préférences et autres projets** »
- La **lettre de motivation**, seulement pour les formations qui le demandent
- **Attestation** de passation des questionnaires d'auto-évaluation
- **Autres pièces possibles**: fiche de liaison facultative pour les jeunes en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé; CV pour les futurs apprentis, dossier artistique, etc.)

2

CONFIRMATION EN VALIDANT LES VŒUX



Après le 03 avril, tout vœu
non confirmé sera supprimé

Non obligatoire,
mais essentiel!

« Activités &
centres d'intérêts »

À renseigner
précisément!

Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

- ➔ **Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?**
 - **Les candidat·e·s reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un choix entre plusieurs propositions est fait, cela libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres postulant·e·s en liste d'attente
 - Les candidat·e·s doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**

Les délais et date limite de réponses seront indiqués pour chaque proposition d'admission.



En l'absence de réponse dans le délai imparti, la proposition est retirée.

- ➔ **Après obtention du baccalauréat, en juillet > inscription administrative**



Étape C

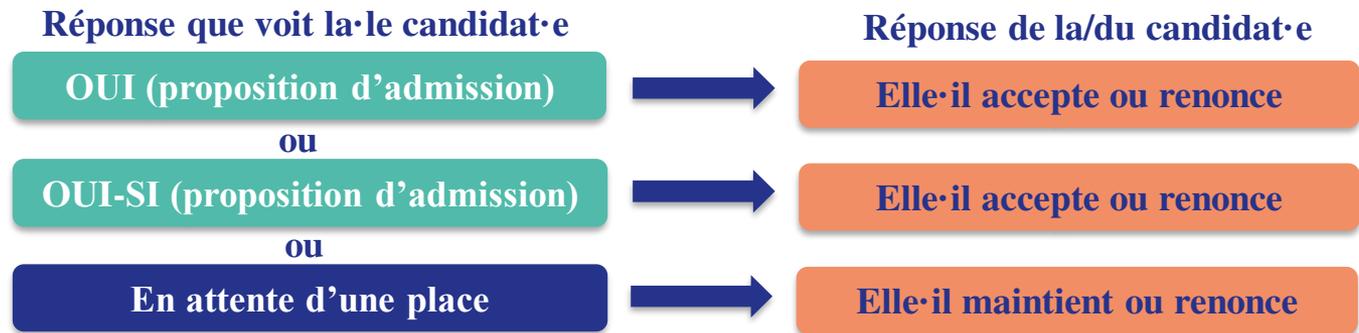
Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

Formations sélectives en initial (CPGE, BTS, BUT, IFSI...)	Formations non sélectives (licence, PASS, PPPE)
<ul style="list-style-type: none">• « OUI »• « OUI, en attente d'une place »• « NON »	<ul style="list-style-type: none">• « OUI »• « OUI, en attente d'une place »• « OUI-SI »
Formations sélectives en apprentissage (BTS, BUT, ...)	
<ul style="list-style-type: none">• « OUI, sous réserve de la signature d'un contrat »• « NON »	

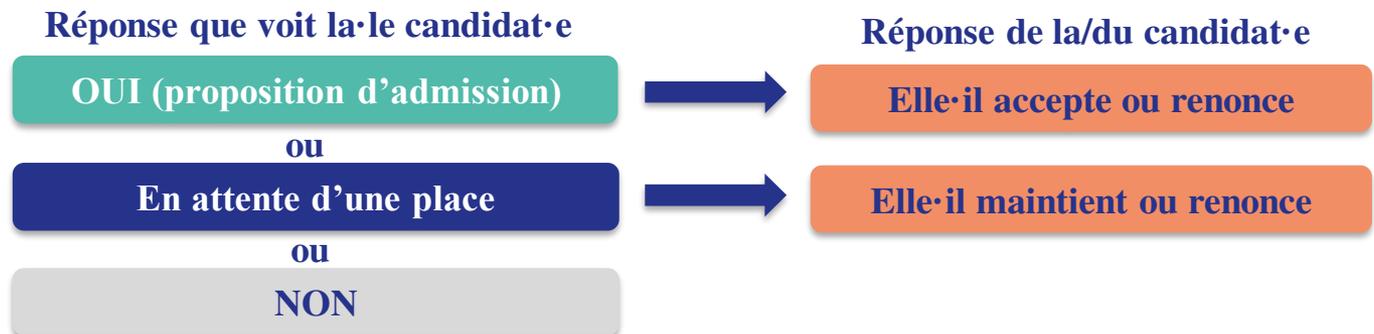
Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

➔ Pour une formation universitaire(licence, PPPE, PASS)



➔ Pour une formation dite sélective (CPGE, BTS, BUT, IFSI, écoles...)



Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription du 30 mai au 12 juillet

Les réponses de l'élève **dépendent des réponses qui lui sont faites** :

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un « OUI » ou un « OUI-SI » :**

- > **il peut répondre « OUI j'accepte la proposition d'admission »**
- > S'il le souhaite, il peut conserver un ou plusieurs vœux en attente en « conservant » ce(s) vœu(x), sans quoi ils sont supprimés.
- > **Conséquences de l'acceptation** d'une proposition d'admission :
 - autres propositions d'admission sont supprimées instantanément, sauf les vœux en attente maintenus
 - Sa place dans la formation est définitivement attribuée (sauf s'il y renonce ultérieurement) et il doit procéder à son inscription administrative
- > **il peut répondre « NON, je renonce à la proposition d'admission »**
 - Cela supprime instantanément la proposition d'admission, la place étant libérée pour un autre lycéen.

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un « LISTE D'ATTENTE » :**

- > il peut répondre « je renonce à ce vœu » ou « je conserve ce vœu » dans l'espoir d'être finalement pris.

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un NON** : il n'a pas à répondre.

Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

Illustrations de ces principes :

➔ Si Loan reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) et des listes d'attente :

- > il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- > s'il le souhaite, il **conserve tout ou partie de ses autres vœux en attente**
- > il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée et **procède**, après obtention du baccalauréat, **à son inscription définitive**

➔ Si Mady reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si) et des listes d'attente:

- > elle doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres propositions d'admission** qu'elle a reçues
- > si elle le souhaite, elle **conserve tout ou partie de ses autres vœux en attente**
- > elle **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée et **procède**, après obtention du baccalauréat, **à son inscription définitive**

➔ Si Kim ne reçoit que des réponses « en attente » :

- > elle **attend que des places se libèrent** grâce aux désistements des autres candidats

➔ Si Yaël ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

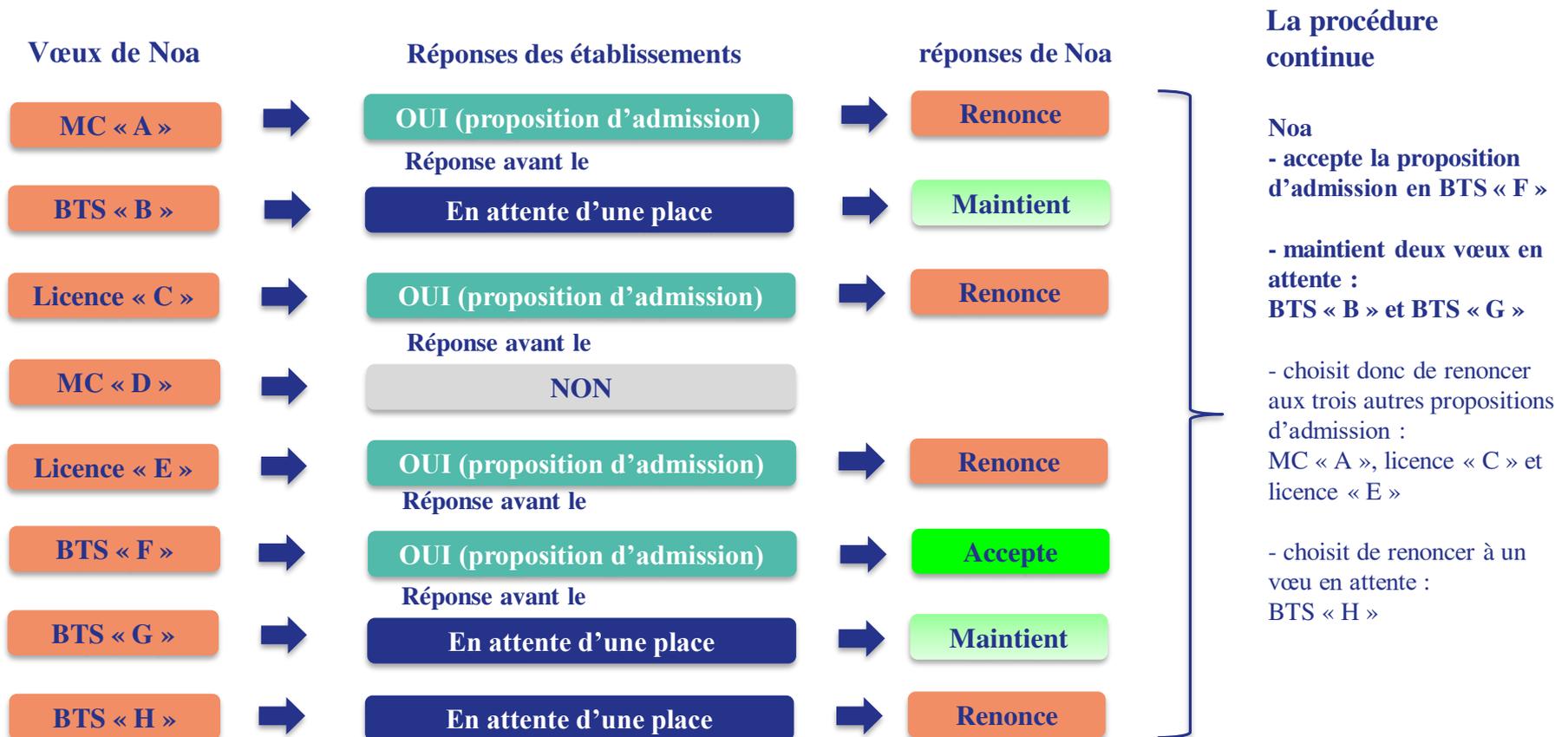
- > **dès le 11 juin**, il fait des vœux (10 maximum) en « **Phase complémentaire** » pour ensuite, le cas échéant, solliciter **la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur)** en vue de lui faire d'autres propositions de formation **à partir du 1 juillet**

Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

Noa a fait 8 vœux, tous confirmés.

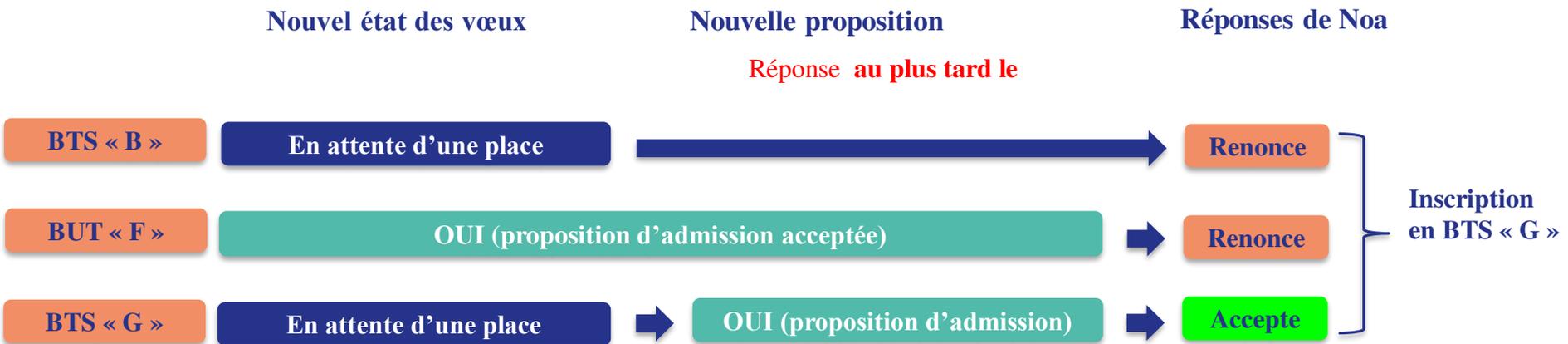
A partir du 30 mai , elle·il commence à prendre connaissance des décisions des établissements



Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription
du 30 mai au 12 juillet

- ➔ Plus tard, Noa reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS « G », vœu maintenu en attente :



Noa

- accepte la proposition d'admission au BTS « G ».
- renonce donc au BUT « F » qu'il avait précédemment accepté
- renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car cela l'intéresse moins que le BUT « G »
- **Doit s'inscrire administrativement** au BUT « G » une fois les résultats du baccalauréat connus.

Étape D

Procédure complémentaire
du 11 juin au 12 septembre

- > **Quoi ?** Les candidats, n'ayant obtenu aucune proposition d'admission lors de la procédure initiale, ont la **possibilité de formuler de nouveaux vœux** dans une procédure complémentaire sur places vacantes
- > **Nombre de vœux ?** 10 vœux sur des **places disponibles**

CAES

Du 04 juillet au 12 septembre

→ Solliciter l'accompagnement des CAES

Chaque académie met en place une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) présidée par le recteur de région académique pour **accompagner les candidats sans proposition d'admission** qui souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

→ Qui est concerné par la CAES ?

Cet accompagnement est proposé aux candidats qui préparent ou ont obtenu un baccalauréat français (ou diplôme équivalent) au cours des quatre dernières années.

→ Comment saisir la CAES ?

Les candidats peuvent solliciter la CAES de leur académie en cliquant sur le bouton « **je sollicite la CAES** » dans leur dossier **Parcoursup** disponible à compter du 1^{er} juillet 2023.

*DES SERVICES POUR VOUS INFORMER ET RÉPONDRE À VOS
QUESTIONS TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE*

- Le numéro vert (à partir du 18 janvier) : **0 800 400 070**
- La messagerie **contact** depuis le dossier candidat
- Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



S'informer...c'est

- ✓ Prendre RV pour un entretien avec un·e Psychologue de l'Éducation nationale au lycée et/ou au CIO
- ✓ S'informer /se documenter et participer aux « ateliers d'aide au projet motivé » au CIO @
- ✓ Dialoguer avec les enseignants du lycée
- ✓ Participer aux Journées Portes Ouvertes ou aux journées d'immersion des établissements (dès janvier)
- ✓ Consulter les sites internet des établissements, de l'ONISEP, du CIDJ
- ✓ Échanger avec les étudiant·e·s des BDE, lors de salons...

etc.

Dossier Social Étudiant

pour toute demande de bourse et de logement et autres informations sur de la vie étudiante

Les aides sont attribuées en fonction de 3 critères:

- revenus du foyer
- nombre d'enfants à charge de la famille
- éloignement du lieu d'étude

Du 1^{er} mars au 31 mai 2024

messervices.etudiant.gouv.fr

Merci pour votre attention et votre participation.



*Je demeure à votre
disposition pour de plus
amples informations
via pronote ou par mail à
corine.tissier.psyen@gmail.com*

Bonne fin de soirée!

ANNEXES

Quelle que soit la voie choisie, l'étudiant·e dispose de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long du parcours

Études de santé

Une licence avec un « accès santé » (LAS)

Comment ça marche ?

1^{re}
année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose un « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit aussi des enseignements liés à un « accès santé »

✓ S'il valide sa 1^{re} année,

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de LAS,

il ne peut pas candidater aux filières de santé

Il est admis en 2^e année dans la filière de santé qui l'intéresse

Il poursuit en 2^e année de LAS

Il peut redoubler cette 1^{re} année en licence sans « l'accès santé »

Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re}
année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant une UFR de santé

✓ S'il valide sa 1^{re} année,

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année,

il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse

Il poursuit en 2^e année de LAS

Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée

À savoir : Si l'étudiant valide sa 1^{re} année (PASS ou LAS1), il peut également être admis en 1^{re} ou 2^e année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations

Je suis en terminale et je veux faire des études de kinésithérapie

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Trois exemples

Une licence STAPS ou biologie

Annabelle aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse au sport

Licence bio ou STAPS



Elle choisit une licence de STAPS qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui permet, selon ses résultats en licence, d'accéder aux études de kinésithérapie



Si Annabelle valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie



Si Annabelle ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie



Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie



Elle poursuit en 2^e année de STAPS



Elle peut redoubler cette 1^{re} année



Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Une licence d'une autre discipline avec une option «accès santé»* en kiné

Camille aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse à la physique

L.A.S



Elle choisit une licence de physique qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts, qui propose des enseignements liés à l'option «accès santé»



Si Camille valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie



Si Camille ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie



Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie



Elle poursuit en 2^e année de physique



Elle peut redoubler cette 1^{re} année



Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

Un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline*

Thomas aimerait être masseur-kinésithérapeute et s'intéresse aux lettres

PASS



Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique «accès santé» et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels



Si Thomas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate en kinésithérapie



Si Thomas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie



Il est admis en 1^{re} année de kinésithérapie



Il poursuit en 2^e année de lettres



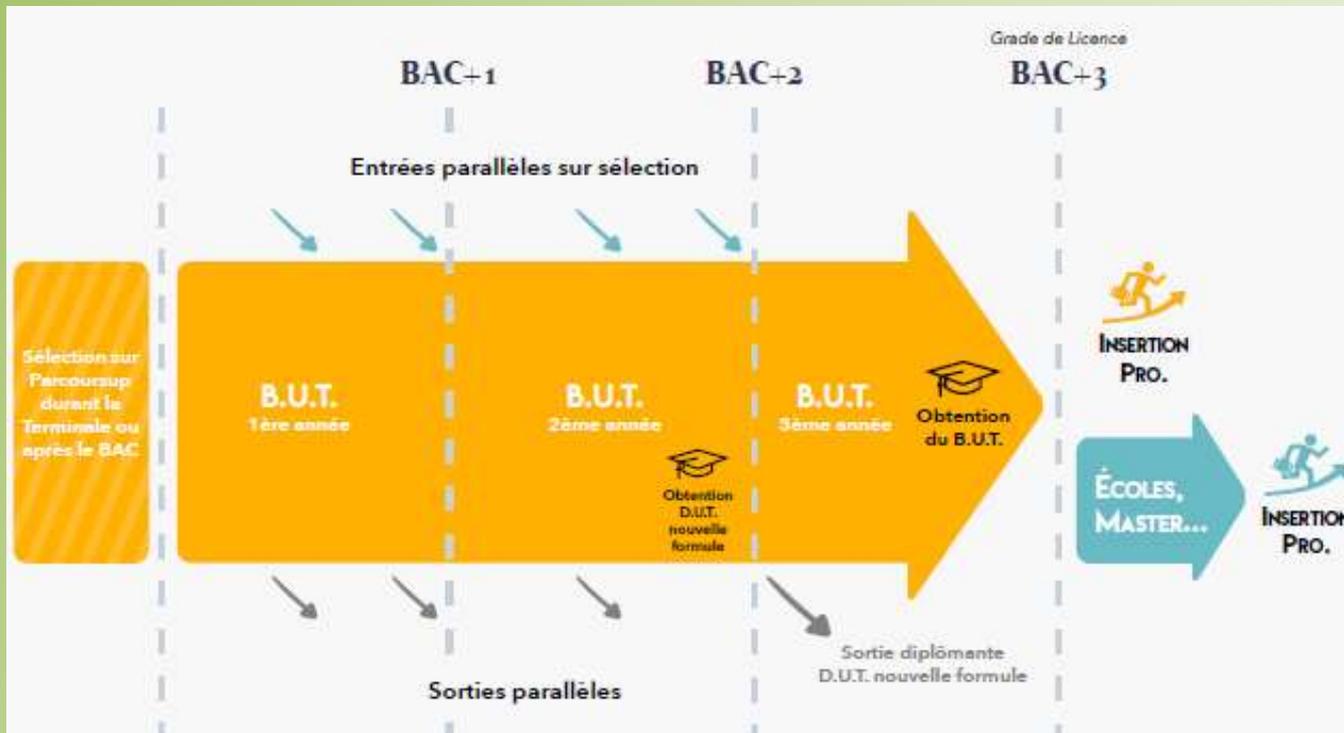
Il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

Il doit se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

* selon les possibilités offertes par les universités

Le BUT (Bachelor Universitaire Technologique)



- ❖ en 3 ans de niveau 6 (180 RCTS), avec **validation du DUT à l'issue de la 2^e année**
- ❖ Comportant
 - entre 1800h (*services*) et 2000h (*production*) d'enseignement
 - + 600h de projet tutoré
 - + 22 à 26 semaines de PFMP
- ❖ 24 spécialités et plus de 80 parcours



MP2I

(mathématiques, physique, ingénierie, informatique)

Exemples de CPGE

ECG

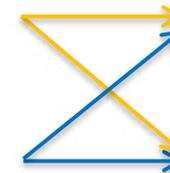
(économique et commerciale, voie générale)

- ❖ Un enseignement de mathématiques en terminale est souhaité mais non obligatoire (spécialité ou option)
- ❖ Outre un bon niveau en mathématiques, des résultats satisfaisants dans les disciplines littéraires (français, philosophie, langues, histoire et géographie) sont attendus
- ❖ Organisation:
 - Tronc commun: français et philosophie (6h), LV1 & LV2 (6h)
 - 2 cours obligatoires:

Mathématiques approfondies

ou

Mathématiques appliquées



Hist., Géo. Géopol. du monde contemporain

ou

Eco., Socio. et Hist. du monde contemporain

HORAIRES HEBDOMADAIRES			
Enseignements	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	
		Option info	Option SI
Mathématiques	12 h	12 h	12 h
Physique - chimie	6 h 30'	6 h 30'	8 h 30'
Informatique	4 h	6 h	2 h
Sciences industrielles de l'ingénieur	2 h	—	4 h
TIPÉ	—	2 h	2 h
Français, philosophie	2 h	2 h	2 h
LV1	2 h	2 h	2 h
EPS	2 h	2 h	2 h
LV2 (facultative)	2 h	2 h	2 h

1. Dont 2 h de chimie.

- ❖ adapté aux élèves de baccalauréat général ayant les spécialités Mathématiques et NSI
- ❖ l'enseignement de physique s'appuie sur le programme de physique-chimie de première



Ecoles « Vétérinaire »

- ❖ Un **vœu unique** « **Ecoles vétérinaires nationales** », avec des choix d'écoles non comptabilisés dans les 20 sous-vœux
- ❖ Un lien sera fourni pour un **accès direct au site « Concours Vêto Post-bac »** et **création automatique d'un compte**
- ❖ Un **certificat** sera délivré (en pdf), après le questionnaire obligatoire de pré-orientation, pour pouvoir valider ce vœu
- ❖ Parcours conseillé pour la formation:
 - en première: SVT (ou Biologie-Ecologie), Physique-chimie et Mathématiques
 - en terminale: **SVT (ou Biologie-écologie)**, complété de l'enseignement de spécialité **Physique-chimie**, de l'enseignement de spécialité **Mathématiques** ou, éventuellement, d'un autre enseignement de spécialité de leur choix et de l'option **Mathématiques complémentaires**.
- ❖ Pour plus d'information:
<https://concours-veto-postbac.fr/local/mcms/index.php?p=pres-concours-veto-post-bac>



Autres formations

CMI

Les CMI (cursus master en ingénierie) du [réseau Figure®](#) s'adressent aux **bacheliers généraux avec spécialités scientifiques, STL ou STI2D** selon le CMI visé.

L'entrée est **sélective**: sur **dossier** (résultats de 1^{ère} et Terminale, niveau d'anglais, appréciations des enseignants, lettre de motivation) et **entretien** avec les responsables du cursus.

Pour plus d'information:

<https://reseau-figure.fr/>

DN MADE

- ✓ Le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.
- ✓ Il couvre **14 mentions** : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle.



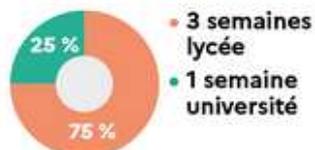
Autres Formations

PPPE (Parcours préparatoire au professorat des écoles)

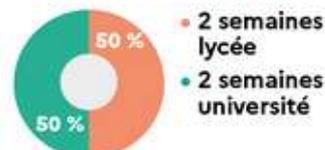
- ✓ cours dispensés au lycée et à l'université
- ✓ approfondissement après le baccalauréat leur culture générale et les matières fondamentales au métier de professeur tout en préparant leur licence.
- ✓ découverte du métier grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en L1 et L2, et une expérience à l'étranger avec un stage de mobilité internationale en L3
- ✓ Poursuite vers le master MEEF mention premier degré pour finaliser leur formation et présenter le concours.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

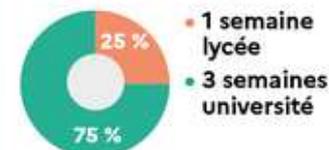
En licence 1 (L1)



En licence 2 (L2)



En licence 3 (L3)



ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

En L1 et L2

28 semaines de cours par an + 3 semaines de stage en école = 31 semaines

En L3

27 semaines de cours + 4 semaines de mobilité à l'étranger = 31 semaines



Ateliers Parcoursup au CIO de Nogent

- Accompagnement dans la saisie des vœux sur PARCOURSUP. L'objet de cet atelier n'est pas tant de réfléchir sur le projet, préalablement travaillé, mais d'accompagner le jeune dans la saisie et le suivi de ses vœux sur PARCOURSUP. Chaque élève disposera d'un ordinateur et sera accompagné par un Psy EN. Afin de rendre ce travail efficace, **il est impératif que l'élève vienne avec ses codes de connexion ou son numéro INE pour une première connexion.**
- Aide à la rédaction du projet motivé. L'objet de cet atelier est de donner aux jeunes des éléments concrets et l'argumentaire nécessaire pour la rédaction de son projet.

Ces ateliers d'une heure se dérouleront au CIO de Nogent (124 bld de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne) **les mercredis :**

2023	Atelier d'accompagnement de saisie des vœux	Atelier projet motivé	
		1 ^{er} groupe	2 ^{ème} groupe
31 janvier	16h45 – 17h45	16h45-17h45	18h00 – 19h00
07 Février	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00
28 Février	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00
06 Mars	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00

Les élèves peuvent participer à l'un ou l'autre voire aux 2 ateliers. Afin de faciliter l'organisation de ces ateliers (le nombre de place est limité), **les élèves doivent s'inscrire impérativement auprès du CIO au 01.48.76.04.10.**

